



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/2
20 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Avis concernant les décisions de la 47^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 47^e réunion contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 47^e réunion et à toutes les Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets et aux retards dans la mise en œuvre de projets ont été envoyées à 64 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 47^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion et aux Parties au Protocole de Montréal, et publié sur les sites Web et Intranet du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse a aussi été émis peu après la réunion.

Les décisions exigeant un suivi de la part du Secrétariat et/ou des agences bilatérales et d'exécution ont été réglées ou communiquées, selon les directives du Comité exécutif

2. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer dans les comptes des agences bilatérales et d'exécution les ressources approuvées à la 47^e réunion, et/ou de les porter à leur crédit au titre de contributions bilatérales des Parties non visées à l'article 5 concernées.

3. En réponse à la décision 47/53, le Comité exécutif a révisé le projet de document d'introduction (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/58) à partir des commentaires émis à la 47^e réunion et des points de vue communiqués au Secrétariat en janvier 2006. Le projet de document d'introduction a été présenté aux membres du Comité exécutif de l'année 2005 aux fins d'approbation finale et ensuite distribué aux membres du Comité exécutif de l'année 2006 en mars 2006.

4. En guise de suivi aux décisions 42/42 et 47/48, le chef du Secrétariat a émis une note de service datée du 29 novembre 2005 afin d'informer le Bureau des Nations Unies à Nairobi (BNUN) de la décision du Comité exécutif de retenir 100 000 \$US du virement annuel 500 000 \$US pour les services de trésorerie pour 2006 jusqu'à la publication du rapport du Secrétariat sur la répartition des tâches entre les employés de niveaux P4 et P5. Comme le BNUN n'a rien communiqué au sujet de la dotation en personnel de la fonction de Trésorier, le président du Comité exécutif a écrit au directeur exécutif du PNUE, le 19 décembre 2005, afin d'obtenir des éclaircissements sur la nomination de l'employé de niveau P5. Le Chef du Secrétariat a rencontré le représentant du Trésorier lors de la 17^e Réunion des Parties, qui a fourni des renseignements verbaux sur les contraintes de la structure interne du BNUN qui exigent la nomination d'un employé de niveau P5 supplémentaire affecté uniquement aux tâches du Fonds multilatéral. Le Chef du Secrétariat a fait connaître ses inquiétudes au Trésorier concernant la participation accrue du Secrétariat du Fonds aux activités du Trésorier comprises dans les tâches indiquées à l'annexe I de l'Accord entre le Comité exécutif et le PNUE sur les services de Trésorier. Le Chef du Secrétariat a profité de sa présence au Conseil de direction du PNUE à Dubaï en février 2006 pour aborder de nouveau la question avec le directeur exécutif et le directeur exécutif adjoint, et a insisté sur la nécessité de recevoir une réponse du PNUE avant la 48^e réunion du Comité exécutif. Elle a reçu l'assurance du PNUE que le Comité exécutif recevrait une réponse avant sa 48^e réunion.

5. En réponse à la décision 47/55, le Secrétariat a mis au point le rapport du Comité exécutif à la dix-septième Réunion des Parties à la lumière des discussions et des décisions de la 47^e réunion du Comité exécutif. Le rapport a été présenté à la 17^e Réunion des Parties par le président du Comité exécutif.

Compte rendu des tâches préparatoires à la 48^e réunion

6. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation pour la 48^e réunion.

État des ressources et planification

Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources

7. Conformément à la décision 41/92, le Secrétariat a préparé des informations sur la disponibilité des ressources. Ces informations contiennent, notamment, un examen des soldes engagés et non engagés détenus par les agences pour des projets achevés de même que les coûts d'appui aux agences associés aux montants résiduels pour ces projets et le calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 48^e réunion. Ces ressources sont constituées de montants en espèces et des billets à ordre enregistrés dans l'État des contributions ainsi que du montant des fonds restitués à titre de soldes des projets achevés, indiqués dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/3.

Planification financière pour la période triennale 2006-2008

8. Le Secrétariat a préparé un document sur la planification financière (UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/5) afin d'aider le Comité exécutif à aborder les éléments pertinents de la décision XVII/40 prise par la dix-septième Réunion des Parties sur la reconstitution du Fonds multilatéral. Le budget approuvé par les Parties pour la période 2006-2008 est constitué de 69,6 millions \$US reportés de la période triennale 2003-2005 comprenant des intérêts et des sommes provenant d'autres sources, de même que 400,4 millions \$US en nouvelles sommes promises. Le Secrétariat a proposé des budgets annuels et une disponibilité des ressources qui tiennent compte des rentrées de fonds prévues pour la période triennale, des futurs engagements approuvés en principe par le Comité exécutif lors de réunions précédentes, des fonds disponibles pour de nouvelles activités et des contributions bilatérales, aux fins d'examen par le Comité exécutif.

Plans d'activités pour la période 2006-2008

9. Les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont participé à une réunion de coordination le 23-24 janvier 2006 afin d'examiner, entre autres, les affaires et la planification financière dans le contexte de la reconstitution du Fonds multilatéral approuvée à la dix-septième Réunion des Parties, les activités prévues dans les pays qui doivent réaliser des éliminations afin de respecter les mesures de réglementation de 2007 et de 2010, et la mise à jour du plan d'élimination triennal à horizon mobile (voir également les paragraphes 25 et 26). Le Secrétariat a réuni les plans d'activités des agences d'exécution bilatérales et multilatérales dans le plan d'activités général du Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/6) aux fins d'examen par le

Comité exécutif. Le plan d'activités général comprend un court résumé de l'état/possibilité de conformité aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal.

Surveillance et évaluation

10. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a préparé le rapport final sur l'évaluation intermédiaire des plans de gestion des frigorigènes et des plans nationaux d'élimination dans les pays qui ne sont pas des pays à faible volume de consommation, en mettant l'accent sur le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération. Le rapport de synthèse, qui résume onze études de cas de pays, est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/12.

11. En réponse à la décision 47/6, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a préparé un rapport sur les progrès réalisés dans l'établissement d'une conséquence et la divulgation exhaustive des informations dans les rapports d'achèvement de projets présentés, l'obtention de rapports d'achèvement pour les projets menés à terme avant la fin de 2002 et l'identification des raisons pour lesquelles les rapports d'achèvement n'ont pas été remis. Il a aussi préparé des lignes directrices pour la préparation de rapports d'achèvement pour les projets ne portant pas sur des investissements et des recommandations sur la meilleure façon d'utiliser les leçons apprises présentées dans les rapports d'achèvement. Le rapport périodique et les lignes directrices sont présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/14.

12. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a préparé, dans le cadre du programme de surveillance et évaluation de 2006, une étude théorique sur l'évaluation des projets et plans nationaux d'élimination des agents de transformation du tétrachlorure de carbone. Cette étude est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/15.

Surveillance des projets et des accords pluriannuels

13. En plus de préparer son rapport sur les retards dans le mise en œuvre de projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/16), le Secrétariat a préparé un document en réponse à la décision 47/50 sur les retards dans la présentation des tranches annuelles et le décaissement de fonds pour les tranches et les engagements. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom48/17 permet au Comité exécutif de surveiller l'approbation des tranches annuelles et le décaissement de fonds aux agences d'exécution, afin d'éliminer tout obstacle à l'achèvement des activités prévues dans la tranche annuelle.

Examen des projets

14. Le Secrétariat a examiné 142 projets et activités de 76 pays visés à l'article 5 pour un montant total de 73 407 382 \$US, comme présentés. La mise à jour du programme de pays pour le Bangladesh a aussi été examinée.

Réunion d'experts sur l'envergure des exigences actuelles et futures pour la collecte et l'élimination de SAO non réutilisables et indésirables dans les pays visés à l'article 5

15. En réponse à la décision 47/52, le Secrétariat a organisé une réunion d'experts dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 13 au 15 mars 2006, afin d'évaluer l'envergure des exigences actuelles et futures pour la collecte et l'élimination des SAO non réutilisables et indésirables dans les pays visés à l'article 5.

16. Des experts techniques sur le sujet à l'étude ont participé à la réunion. Huit membres du Comité exécutif représentant des pays visés à l'article 5 et huit membres représentant des pays non visés à l'article 5 y ont aussi participé, de même que des représentants des agences d'exécution et bilatérales. Un rapport contenant les résultats et les conclusions de la réunion, y compris les données recueillies sur les SAO indésirables, récupérables, régénérables, non réutilisables et vierges dans les pays visés à l'article 5, des données fournies par les agences d'exécution, les membres du Comité exécutif et les Bureaux nationaux de l'ozone, de même que des données des réseaux régionaux et des ateliers de récupération et d'élimination des SAO tenus au Japon, est présenté au Comité exécutif aux fins d'examen dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/42.

Revenus divers, pertes et gains associés au taux de change, et frais bancaires pour les fonds approuvés par le Comité exécutif (suite donnée à la décision 47/47)

17. Le Secrétariat, en collaboration avec les agences d'exécution et le Trésorier, a préparé un rapport sur le traitement des revenus divers dans les états financiers des agences d'exécution du Fonds multilatéral. Le rapport, présenté au Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/43, propose des recommandations pour la communication conséquent de ces données.

Documents et documents d'orientation préparés par le Secrétariat du Fonds

18. Parmi tous les documents présentés aux fins d'examen à la 48^e réunion, les documents suivants ont été préparés par le Secrétariat :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Planification financière pour la période triennale 2006-2008;
- Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2006-2008;
- Rapport final de l'évaluation intermédiaire des plans de gestion des frigorigènes et des plans nationaux d'élimination dans les pays qui ne sont pas des pays à faible volume de consommation mettant l'accent sur le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération;
- Recommandations du « Rapport du Comité exécutif sur l'évaluation de la formation des agents de douane et des projets de programmes de permis à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail à composition non limitée » (suite

- donnée à la décision XVII/16 de la dix-septième réunion des Parties au Protocole de Montréal);
- Questions relatives aux rapports d'achèvement de projet (suite donnée à la décision 47/6);
 - Étude théorique sur l'évaluation des projets d'agents de transformation du tétrachlorure de carbone et des accords d'élimination;
 - Retards dans la mise en œuvre de projets;
 - Retards dans la proposition des tranches annuelles (suite donnée à la décision 47/50);
 - Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
 - Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
 - Coopération bilatérale;
 - Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2006 et les amendements au programme de travail du PNUE pour l'année 2006;
 - Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 48^e réunion;
 - Observations sur la mise à jour du programme de pays pour le Bangladesh;
 - Rapport sur les choix pour une approche cohérente au traitement des revenus divers, des pertes et des gains liés au taux de change et des frais bancaires pour les financements approuvés par le Comité exécutif, et sur toutes les implications des autres approches (suite donnée à la décision 47/47);
 - Budgets révisés du Secrétariat du Fonds pour 2006, 2007 et 2008.

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Montréal, Canada (28 novembre 2005)

19. Le Chef du Secrétariat et les cadres supérieurs du Secrétariat ont assisté aux sessions d'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (11^e Conférence des Parties et 1^{re} réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties)

Dakar, Sénégal (7-16 décembre 2005)

20. Le Chef du Secrétariat, accompagné du président du Comité exécutif et de plusieurs cadres supérieurs du Secrétariat, a assisté à la dix-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal comprenant un groupe de liaison formé par les Parties sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2006-2008. Le président et les deux Administrateurs principaux, Gestion de programmes ont aussi assisté à la 35^e réunion du Comité d'application.

21. Au cours de ces réunions, un des Administrateurs principaux, Gestion des programmes a discuté de projets d'élimination essentiels avec des représentants des gouvernements du Costa Rica et du Guatemala.

Dubaï, Émirats arabes unis (4-9 février 2006)

22. Le Chef du Secrétariat et le Chef adjoint (coopération économique) ont assisté à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. Au cours de la Conférence, les délégués ont mené à terme les négociations et adopté une approche stratégique à la gestion internationale des produits chimiques comprenant une déclaration de haut niveau, une stratégie globale en matière de politiques et un plan d'action mondial. Après la Conférence, le Chef du Secrétariat a participé à la 9^e session extraordinaire du Conseil de direction/Forum mondial des ministres de l'Environnement. Elle a aussi assisté à des réunions bilatérales en marge de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et du Conseil de direction en compagnie du directeur exécutif, du directeur exécutif adjoint et des cadres supérieurs du PNUE afin de discuter de questions d'intérêt pour le Fonds multilatéral.

Missions des autres membres du personnel du Secrétariat*Guatemala (30 janvier-2 février 2006)*

23. Un Administrateur principal, Gestion des programmes a assisté à une réunion sur l'état de l'élimination du bromure de méthyle au Guatemala et a discuté avec les représentants du gouvernement et les producteurs de melons de l'élimination des utilisations réglementées de bromure de méthyle au Guatemala. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone et les représentants du PNUE et de l'ONUDI ont aussi assisté à la réunion. Un rapport périodique sur la mise en œuvre du projet sur le bromure de méthyle au Guatemala a aussi été présenté à la 48^e réunion du Comité exécutif en guise de suivi à la décision 47/8 a).

Djakarta, Indonésie (1-3 février 2006)

24. Le Chef adjoint du Secrétariat (coopération technique) a assisté à des réunions avec des représentants de haut niveau, dont le ministre de l'Environnement, afin de régler les problèmes que doit surmonter l'Indonésie au chapitre de la réglementation et de la remise de rapports sur les importations de SAO dans le contexte de la mise en œuvre du plan national d'élimination en Indonésie. Des représentants des agences d'exécution multilatérales ont aussi assisté aux réunions.

Réunion de coordination inter-agences

25. Les agences d'exécution et le Secrétariat ont organisé une réunion de coordination inter-agences, mentionnée au paragraphe 9 ci-dessus, le 23-24 janvier 2006, afin de faciliter les préparatifs pour la 48^e réunion. Des employés du Secrétariat, des représentants des quatre agences d'exécution, d'une agence bilatérale (Canada) et le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont participé à la réunion.

26. La réunion a permis au Secrétariat et aux agences de discuter de plusieurs questions, dont les mandats confiés par la dix-septième Réunion des Parties, les activités prévues pour 2006-2008, le projet de lignes directrices sur les rapports d'achèvement de projet pour les projets ne portant pas sur des investissements et autres questions liées aux rapports d'achèvement de

projets, et les propositions pour la 48^e réunion. De plus amples informations sur la réunion ont été publiées sur le site Intranet du Fonds multilatéral.

Dotation en personnel au Secrétariat

27. La nomination de l'Administrateur général, Gestion de projets qui remplacera M. Valery Smirnov, sera réalisée sous peu.

Préparation pour les réunions du Comité exécutif.

28. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 48^e réunion du Comité exécutif, dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 3 au 7 avril 2006. Les lettres d'invitation et les documents de conférence ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 17^e Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux ONG.

Activités d'information

29. Les versions anglaise, arabe, espagnole et française du rapport de la 47^e réunion du Comité exécutif, un sommaire préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public (www.multilateralfund.org).

30. Une section comprenant les documents et les renseignements logistiques pour la 48^e réunion a été créée sur l'Intranet du Fonds multilatéral. Les documents de distribution générale ont également été placés sur le site Web public. Des exemplaires du livret sur le Fonds multilatéral ont été mis à disposition pour la dix-septième Réunion des Parties, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, le Conseil de direction du PNUE et à l'exposition des publications lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Montréal.

31. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices de fonctionnement suivants pour la 48^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de décembre 2005;
- Fiches analytiques des programmes de pays en date de décembre 2005;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2005.

- - - -